

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Danielle SERGENT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 8 décembre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Habitat : service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

Délibération n° 2 : Aire de grand passage des gens du voyage – convention tripartite

Délibération n° 3 : Compagnie Histoire d'eux – convention de partenariat 2023-2026

Délibération n° 4 : Compagnie La Chose publique – convention de partenariat 2023-2026

Délibération n° 5 : Fonds d'initiatives culturelles – attribution d'une subvention

Délibération n° 6 : Fonds d'initiatives culturelles – modification du règlement

Délibération n° 7 : Gestion du plateau Sainte Barbe – acquisitions de terrain

Délibération n° 8 : Modalités de collecte des ordures ménagères

Délibération n° 9 : Parc d'activités Brabois Forestière – agrément d'une cession (modification)

Délibération n° 10 : Parc d'activités Brabois Forestière – agrément d'une cession (modification)

Délibération n° 11 : Subventions aux actions éducatives 2022/2023

Délibération n° 12 : Ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2023

Délibération n° 13 : Projet de méthaniseur à Ludres

Délibération n° 14 : Opposition à la vente de la chapelle Notre-Dame du Fer à Chaligny

Délibération n° 15 : PLU de Chaligny – Modification simplifiée